



Paris, le 20 janvier 2023

**Destinataires :**

Présidents et Trésoriers des Comités  
Régionaux

➤ pour diffusion aux clubs affiliés

Réf : DV/PJ/SM/2023-015  
Pôle Administration Générale  
Affaire suivie par : Séverine Mastro  
☎ 01.48.01.24.38  
Objet : E-paiement - 1<sup>er</sup> septembre 2023

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame la Trésorière, Monsieur le Trésorier,

Nous revenons vers vous concernant le projet e-paiement dont le déploiement total est prévu dès le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

Afin de sécuriser la mise en route de ce projet, nous tenons à vous informer dès maintenant, et de façon régulière, des changements qui interviendront pour les clubs.

Comme vous le savez, le e-paiement a été mis en place dans un premier temps pour le règlement des engagements en compétition.

Dans un but de poursuivre la démarche de dématérialisation des paiements, le second temps de ce projet visera le règlement en ligne des affiliations et licences. Cela procurera de nombreux avantages pour les clubs :

- Simplification des paiements (plus de chèque)
- Réduction de la durée de validation des licences
- Contrôle automatisé des mutations sans démarche administrative
- Sécurisation des flux bancaires des clubs vers l'ensemble des acteurs concernés : Comité Départemental le cas échéant, Comité Régional et Fédération.

Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, chaque club procédera au règlement directement via FFGym licences, lors de l'envoi de la demande d'affiliation et/ou du décompte licences.

Pour cela, il faudra impérativement que votre club soit doté d'une carte bancaire. En effet, le règlement par virement sera autorisé uniquement pour des montants importants et le paiement par chèque ne sera plus possible. Nous vous invitons donc, si vous ne possédez pas encore de CB, à prendre contact dès à présent auprès de votre banque.

Par ailleurs, il conviendra que la personne en mesure de faire le règlement en ligne pour votre club soit en capacité de se connecter à FFGym licences avec un compte possédant le droit de gestion des licenciés, pour pouvoir valider le paiement.



Aussi, afin de nous permettre de faire un état des lieux sur ces deux sujets, nous vous remercions de bien vouloir compléter le sondage joint : [Sondage e-paiement](#)

Pour vous accompagner dans la mise en place de ce projet, vous serez guidé par votre référent régional, en charge de la gestion des affiliations et licences au comité régional, qui sera votre interlocuteur principal. Une communication détaillée sur le sujet lui sera transmise prochainement. Différents outils seront mis à votre disposition, dont par exemple des tutoriels, une page internet spécialement dédiée au e-paiement ou encore une foire aux questions, etc.

Comptant sur votre collaboration active pour la mise en place de ce projet d'envergure, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame la Trésorière, Monsieur le Trésorier, l'expression de nos meilleures salutations.

---

David Vallée  
Directeur Exécutif

*Copie : Comités Régionaux – Comité Départementaux*